

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 13 mai 2024

N° CP-2024-4-13-3

N° applicatif 7947

13^{ème} Commission

Commission Région de Colmar

Direction

Direction des routes, des infrastructures et des mobilités

Service consulté

Direction Europe et transfrontalier

Direction des affaires juridiques

Direction des finances

PROGRAMME INTERREG V RHIN SUPÉRIEUR - CONVENTION RELATIVE AU PROJET N 7.19 " THNS COLMAR-BREISACH THNS TRANSPORT À HAUT NIVEAU DE SERVICE COLMAR - BREISACH - ÉTUDES PRÉLIMINAIRES "

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'approuver les termes de la convention INTERREG V Rhin Supérieur relative au projet n° 7.19 " THNS COLMAR - BREISACH Transport à Haut Niveau de Service Colmar - Breisach – études préliminaires". Ce projet transfrontalier, cofinancé à 50% par des crédits européens (FEDER) dans le cadre du programme INTERREG Rhin Supérieur, porte sur les études préliminaires d'un transport à haut niveau de service reliant Colmar et Breisach am Rhein (Allemagne).

Le projet « THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar – Breisach – études préliminaires », initié en 2020 par la Région Grand Est, fait suite aux études de faisabilité menées en 2017 et a pour objet les études préliminaires à la mise en œuvre du projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) transfrontalier pour relier les villes de Colmar et Breisach am Rhein.

Les études de faisabilité de ce projet, qui ont été cofinancées par des fonds européens FEDER via le programme Interreg V entre 2015 et 2020, ont montré qu'un tel THNS permettrait d'apporter une réelle amélioration aux besoins de déplacements transfrontaliers entre les bassins de vie de Colmar et de Freiburg (Allemagne), avec un potentiel estimé à 440 voyages quotidiens (sans prise en compte des scolaires), pour un coût restant modéré estimé à 2,19 M€ HT (valeur 2015) par ces études de faisabilité. Ce coût a été actualisé à environ 3 M€ HT. La mise en œuvre de ce THNS doit permettre d'offrir à court terme aux usagers un nouveau transport plus fiable et plus performant que

la ligne de cars actuelle, et ceci dans l'attente de l'aboutissement du projet de ligne ferroviaire complète entre Colmar et Freiburg, dont les études préliminaires sont en cours et dont les procédures de mise en œuvre sont nettement plus lourdes et longues.

Ce projet intéresse également directement la Collectivité européenne d'Alsace, dans ses propres compétences, dès lors qu'il aura pour effets de réduire sensiblement le recours à la voiture individuelle et de contribuer ainsi à la décarbonation des mobilités, et qu'il s'inscrit aussi dans la coopération transfrontalière décentralisée.

Un projet « THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar – Breisach » avait initialement pour objectif la mise en œuvre de l'intégralité de ce projet avec notamment les différentes phases d'études préliminaires, d'avant-projet, de projet et de travaux. La durée de réalisation de ces différentes phases avait été estimée à trois ans sur la période du 01 décembre 2020 au 31 juin 2023, avec un budget total de 2 794 122,34 €. La contribution de la Collectivité européenne d'Alsace s'élevait à 2 220 427,50 € pour les études d'avant-projet et la maîtrise d'œuvre des travaux. Ce projet, dans sa forme initiale, a été adopté par le Comité de suivi Interreg V le 19 janvier 2019 et s'est vu attribuer une subvention FEDER d'un montant maximal de 1 397 061,17 €.

Cependant, la complexité du projet, avec notamment la traversée du secteur urbain de Colmar et de Horbourg-Wihr, a nécessité de compléter les études préliminaires par des expertises techniques supplémentaires : modélisation de trafic, conception des aménagements de voirie et diagnostic de certains ouvrages. Ces études préliminaires n'ont ainsi pas pu aboutir en février 2022, comme prévu initialement, et la suite du projet n'a pu être engagée et menée à son terme.

Par ailleurs, les problématiques précitées ne concernant pas directement la partie allemande du projet, les partenaires allemands ont décidé de réaliser d'ores et déjà des travaux d'aménagement du pôle multimodal de la gare terminus de Breisach pour accueillir au mieux ce THNS.

Dans la mesure où le projet est contraint d'un point de vue calendaire par la subvention Interreg et que le programme Interreg entame désormais sa clôture, il a été nécessaire de modifier le projet de façon à pouvoir le limiter aux seules actions effectivement réalisées : les études préliminaires et les travaux d'aménagement en gare de Breisach am Rhein. La suite du projet pourra faire l'objet d'une demande de cofinancement Interreg dans le cadre de la nouvelle programmation 2021 -2027.

La configuration actualisée du projet « THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar – Breisach – études préliminaires » a été validée par le Comité de suivi Interreg le jeudi 6 juillet 2023. Le budget a été réduit au montant de 405 066,96 € qui correspond aux études préliminaires et aux travaux en gare de Breisach am Rhein. Dans ce cadre, le cofinancement FEDER correspondant s'élève à 50% soit 203 033,48 €. Les cofinancements des partenaires ont été revus à la baisse. Les changements opérés sont présentés dans le plan de financement en annexe du présent rapport.

Le partenariat constitué pour le cofinancement de ce projet comprend côté français, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, Colmar Agglomération et, côté allemand, la ville de Breisach am Rhein et la Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg.

Le projet de convention annexé au présent rapport a pour objet de définir les responsabilités des partenaires signataires dans la mise en œuvre du projet précité et notamment, les modalités financières.

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace contribue à hauteur de 61 058,97 €, dont 47 995,75 € de cofinancement au porteur de projet la Région Grand Est et 13 063,22 € de cofinancement au partenaire Stadt Breisach am Rhein, selon les modalités

fixées dans le projet de convention, à savoir : à la fin de la période de réalisation du projet, telle que définie à l'article 4 de la convention, au prorata des dépenses réellement effectuées, sur présentation d'un rapport final et d'un décompte final. Les demandes de versement des cofinancements des deux bénéficiaires cités ci-dessus seront à adresser à la Collectivité européenne d'Alsace.

Ce projet a pleinement vocation à s'inscrire dans la politique des grands équipements de la collectivité.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver la participation de la Collectivité européenne d'Alsace au projet « THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar – Breisach – études préliminaires » à hauteur de 61 058,97 €, dont 47 995,75 € de cofinancement à verser à la Région Grand Est, porteur de projet, au titre de la réalisation des études préliminaires et 13 063,22 € de cofinancement à verser au partenaire Stadt Breisach am Rhein au titre des premiers travaux déjà réalisés ;
- D'approuver les termes de la convention INTERREG V Rhin Supérieur relative au projet « THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar – Breisach – études préliminaires » et visant à définir les responsabilités des partenaires signataires dans la mise en œuvre du projet, jointe en annexe au présent rapport ;
- De m'autoriser à signer la convention précitée.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P073</i>	<i>O003</i>	<i>E04</i>	<i>T06</i>	(2049) 204-204181-843	13 063,22 €
<i>P073</i>	<i>O003</i>	<i>E04</i>	<i>T06</i>	(4610) 204-204121-843	47 995,75 €
<i>Total</i>					61 058,97 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.